

Bruxelles, le 14 mai 1990.

NOTE BIO (90) 133 AUX BUREAUX NATIONAUX  
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

432

SEMINAIRE DE REFLEXION DE LA COMMISSION

La Commission s'est réunie dimanche 13 mai de 10h00' à 18h00' pour réfléchir au renforcement politique et institutionnel de la Communauté. Un questionnaire des principales questions qui se posent avait été remis à chaque commissaire.

La Commission a consacré près de la moitié de ce séminaire à l'environnement international présent et futur de la Communauté - avec ses Inconnues -, à l'évolution du continent et aux défis auxquels l'Europe - et pas seulement la Communauté - devra faire face.

Pour ce qui est du renforcement politique et institutionnel de la Communauté - dont la nécessité découle de cet environnement -, il ressort de la discussion :

- que la Commission est favorable
  - . au renforcement de la coopération politique dont la progression doit être qualitativement du même ordre que la coopération économique, monétaire et sociale ;
  - . à l'élargissement des compétences de la Communauté vers l'économique et sociale avec pour contrepartie l'extension de la procédure de coopération ;
- qu'elle se préoccupe de la démocratisation, non seulement comme processus de contrôle mais comme élément de l'Europe du citoyen ;
- qu'elle s'attache à l'efficacité de l'ensemble institutionnel de la Communauté, ce qui est lié à la portée du vote à la majorité qualifiée mais aussi aux délégations de pouvoir pour mieux exécuter, ce qui peut aussi appeler une réforme dans les institutions y compris dans la Commission ;
- qu'elle constate que la subsidiarité est présente dans tous les thèmes.

Quelles que soient les réformes entreprises enfin, si l'on veut plus de démocratie et plus d'efficacité, la Commission a pour préoccupation majeure que l'équilibre alors réalisé soit au moins aussi efficace que l'équilibre actuel. Comme l'a déjà dit le président de la Commission lors de la commémoration de la déclaration Schuman : "Ce qui a permis, au-delà des hommes, au-delà des caprices de l'histoire, les progrès de la Communauté, c'est la force de nos institutions. Si l'on touche à l'une d'entre elles, comme certains gouvernements en ont l'idée, alors il faudra qu'ils proposent un équilibre aussi dynamique, des institutions aussi fortes, c'est-à-dire des institutions qui aient une obligation de résultat et qui permettent d'aboutir à une décision."

Amitiés,  
Bruno Dethomas